



Direction des affaires communales

Références: 228/16/CAC (2.3.6., 2.3.7. et 2.3.8.)

19/16/CAC (2.3.9.)

Dossiers suivis par: Frank Kimmer

### Note aux dossiers

Objet: 2.3.6. Réaménagement de la rue M. Lentz (place Krier-Tesch): 468.147,70.- €

2.3.7. Réaménagement de la R. Schuman: 443.743,30.- €


2.3.8. Réaménagement de la rue Dieswee: 426.875,55.- €

2.3.9. Renouvellement des canalisations E.P. et E.U. de la rue R. Schuman: 427.350,43.- €

Délibérations du conseil communal du 02 décembre 2016

---

Retournés les présents dossiers à la Ville d'Esch-sur-Alzette avec l'information que les quatre devis annexés ne sont pas soumis à approbation ministérielle (montants inférieurs au seuil de 500.000 € hors TVA).

 SECRETARIAT GENERAL  
Pit BIEVER  
16.01.2017